

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois

N° action : 47

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité

Description de l'action :

- Contexte :

Pour leurs déplacements, les premiers occupants de nos contrées ont dû se frayer un passage à travers un obstacle : la Semois. Ils avaient à disposition des points de passage que la faune locale avait déjà découverts : les gués. Cependant, les gués n'étaient praticables qu'à la bonne saison et devenaient dangereux une fois les eaux plus grosses. Progressivement, d'autres moyens de traverser ont vu le jour : des ponts de chèvres ou de claies pour passer à sec à la bonne saison et des barques à fond plat menées par un passeur en période de crues, puis enfin des ponts à certains endroits stratégiques. Aujourd'hui, franchir la Semois ne représente plus un défi, mais le patrimoine qui y est lié peut nourrir la composante touristique du territoire, moyennant des actions de valorisation et, dans certains cas, un peu d'entretien.

1. Les gués :

Les traversées à gué, outre leur dimension patrimoniale, bénéficient d'une certaine popularité, notamment auprès des cavaliers. Cependant, leur manque d'entretien (boues et végétation en entrée-sortie) limite fortement leurs possibilités de fréquentation. Ces sites doivent être mieux répertoriés, être restaurés si nécessaire et opportun, et ensuite être promus. Notons que la traversée d'une rivière ne se fait pas sans impact sur celle-ci (piétinement, sédiments). Afin de ne pas accroître la pression sur le milieu aquatique, il est important que toutes les traversées se fassent à des endroits référencés, identifiés, entretenus et suivis.

2. Les ponts de claies et passerelles :

- Inventaire et valorisation des sites existants ; panneaux descriptifs (histoire et patrimoine lié).
- Etude des éventuels manques sur le territoire du Parc national pour les combler ; accessibilité personnes à besoins spécifiques à prendre en compte dans les nouveaux projets.

3. Les ponts :

Inventaire et valorisation des sites existants ; panneaux descriptifs (histoire et patrimoine lié).

4. La “passerelle himalayenne” ou “pont de singe” entre Sainte-Cécile et Les Épioux

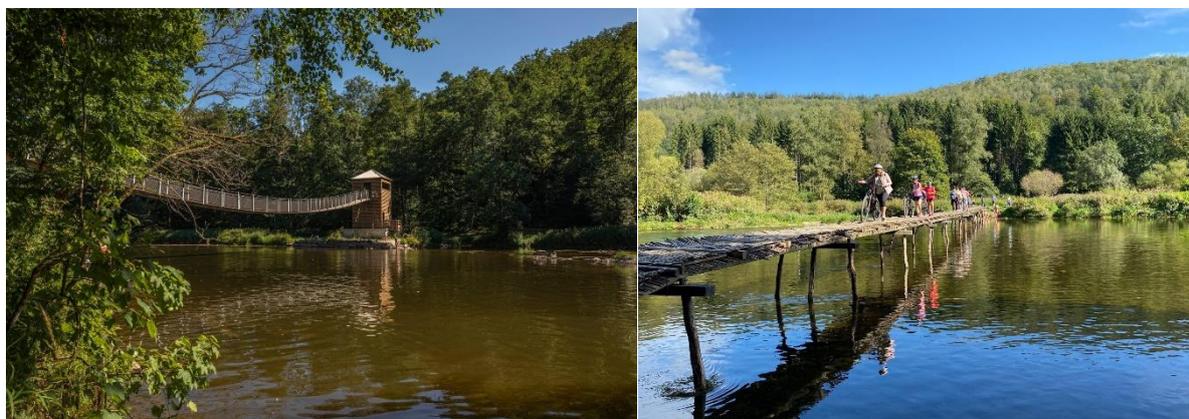
La “passerelle himalayenne” ou “pont de singe” constituerait un atout majeur pour valoriser la traversée de la Semois du point de vue touristique, avec ses 150 mètres de portée sur une hauteur de 10 à 20 mètres au-dessus de l’eau, son mètre de largeur permettant à un piéton et à un cycliste de se croiser, et son design léger privilégiant le bois afin de s’intégrer au mieux dans son environnement. Annoncée début 2018 et reportée à plusieurs reprises depuis, pour des raisons techniques et budgétaires, sa création figure à nouveau parmi les priorités de la commune de Florenville, en août 2022, moyennant un subside supplémentaire sollicité auprès du CGT, suite à l’enchérissement du prix des matériaux (acier).

- Objectifs :

Valorisation du patrimoine lié aux franchissements de la Semois, restauration, aménagements ou création si nécessaire.

- Méthodologie :

1. Inventaire des sites et réflexion
2. Aménagements ou restauration, là où cela se révèle nécessaire (comme le curage des atterrissements aux entrées des passages à gué, la création d’un nouveau lieu de franchissement) ; permis et cahier des charges.
3. Promotion et suivi des sites reconnus



Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION



Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

- **Localisation :**

Le long de la Semois

- **Public(s) ciblé(s) :**

Citoyens, touristes, cavaliers.